

Quel radar sous le tunnel de la Croix-Rousse ?

Travail demandé :

A Lyon, sous le tunnel de la Croix-Rousse, avant les travaux, il y avait un radar fixe à 200 m de la sortie. Depuis la fin des travaux il n'y a aucun radar, mais un projet étudie la pertinence de remplacer ce radar fixe par un radar tronçon sur toute la longueur du tunnel.

Question 1- Voici des vidéos de conducteurs sous le tunnel de la Croix-Rousse de Lyon. Parmi ces conducteurs lesquels seraient flashés par le radar fixe ? Lesquels seraient flashés par le radar tronçon ?

Par groupe de trois ou quatre élèves, sur une feuille, détailler vos recherches, vos calculs et vos conclusions.

Question 2- Sur une feuille simple, individuellement, mettez-vous à la place de l'expert qui explique les avantages et les inconvénients des deux types de radars aux services de la préfecture du Rhône. Il faudra donner des exemples et conclure les explications en recommandant un des deux s de radar.

Voici un article trouvé sur le site lyoncapitale.fr

Non, il n'y a pas de radar sous le tunnel de la Croix-Rousse

Par Steven Belfils

Publié le 16/09/2013 à 12:15

Réagissez



Contrairement à une fausse information qui circule sur Internet et via une chaîne de messages, il n'y a pas de radar fixe sous le tunnel de la Croix-Rousse. La préfecture étudie cependant l'installation d'un radar-tronçon à cet endroit, à la demande du Grand Lyon.



credit : Pierre-Antoine Pluquet

Non, il n'y a pas de radar aux abords et sous le tunnel de la Croix-Rousse, contrairement à ce qu'affirme un mail qui tourne à grande vitesse, de boîte mails en portables. La préfecture du Rhône est catégorique : le radar qui était en place avant le début des travaux du tunnel n'a pas été réinstallé et aucun radar tronçon n'a été mis en place.

Toutefois, comme *l'annonçait déjà Lyon Capitale*, à la demande du Grand Lyon, les services de la préfecture du Rhône étudient actuellement la possibilité d'installer un de ces radars tronçon pour vérifier la vitesse des véhicules sous l'édifice routier.

Le radar tronçon évalue la vitesse du véhicule non pas à un instant donné, mais sur l'ensemble du trajet. En fait, le système identifie le véhicule à un point A et à un point B. Il calcule ensuite sa vitesse moyenne pour relier ces deux points. Si elle est supérieure à la vitesse limite, alors c'est l'amende.

Pour l'instant, aucun arbitrage n'a été rendu pour savoir si l'ancien radar reprendrait sa place ou si un radar tronçon y serait affecté. Le ministère des transports et de l'équipement doit donner son aval,

INFORMATIONS DISPONIBLES :

Carte routière :



Radar à 200m de la sortie

cartes sur internet : <http://www.openstreetmap.org/>

Tunnel de la Croix-Rousse : http://fr.wikipedia.org/wiki/Tunnel_de_la_Croix-Rousse

Radars : <http://www.radars-troncons.fr/fonctionnement-radars-troncons.php>
http://fr.wikipedia.org/wiki/Radar_tron%C3%A7on
http://fr.wikipedia.org/wiki/Radar_automatique

Chronomètre à disposition : <http://www.chronometre-en-ligne.com/>
Signalisation routière dans les tunnels : http://www.cetu.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CETU-Note_Info_22_2011.pdf